

LA LETTRE DE LA VALLÉE DE L'OISE

BULLETIN D'INFORMATION DES ACTIONS
DU CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS DE PICARDIE
EN VALLÉE DE L'OISE

N°3
ÉTÉ 2011

Directeur de la publication : Christophe Lépine
Responsable de la publication : Céline Leeman
Rédaction : Pascaline Loquet
Conception : Richard Monnehay

Août 2011
Conservatoire d'espaces naturels de Picardie

SOMMAIRE

Bilan du comptage du Rôle des Genêts
en 2010 et premiers résultats 2011

Bilan du plan national de restauration
du Rôle des Genêts

Deux stagiaires pour la préservation
du Rôle des Genêts

Des mesures dérogatoires pour
la sécheresse accordées aux exploitants
de la vallée de l'Oise

La démarche de label «l'Éleveur
et l'Oiseau» en vallées angevines

Etude de l'état de conservation des prairies

Le coin du naturaliste : le Lépidure
(*Lepidurus apus*)



Photos : CEN Picardie

EDITO

Pour sa troisième édition, la lettre d'information sur la vallée de l'Oise continue à vous présenter les résultats des actions du Conservatoire sur ce territoire riche et unique en Picardie.

Cette lettre se veut aussi une occasion de valoriser des exemples d'actions engagées dans d'autres régions où les vallées alluviales abritent les mêmes milieux et les mêmes espèces menacées et où les pratiques sont parfois similaires, parfois différentes.

Les actions de préservation et l'émergence de projets locaux de soutien à l'agriculture sont autant de moyens mis en œuvre pour tenter d'enrayer la perte de biodiversité sur notre territoire, en particulier sur les zones humides, milieux assurant de nombreuses fonctions indispensables aux équilibres biologiques dont l'homme est souvent et directement bénéficiaire ou dépendant.

Les actions du Conservatoire s'inscrivent donc dans une politique globale d'actions et de promotion du maintien et de la conservation des espaces de nature utiles au développement durable des activités humaines.

Bonne lecture,

Christophe LEPINE
Président du Conservatoire d'espaces naturels de Picardie
Secrétaire général de la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels



Photo : CEN Picardie



Conservatoire d'espaces naturels de Picardie
1, place Ginkgo - Village Oasis
80044 Amiens Cedex 1
Tél : 03 22 89 63 96 - Fax : 03 22 45 35 55
Site Internet : www.conservatoirepicardie.org

Le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie
est membre du réseau national
des Conservatoires d'espaces naturels



BILAN COMPTAGE RÂLE DES GENÊTS 2010 ET PREMIERS RÉSULTATS 2011



Photo : P. Sabine

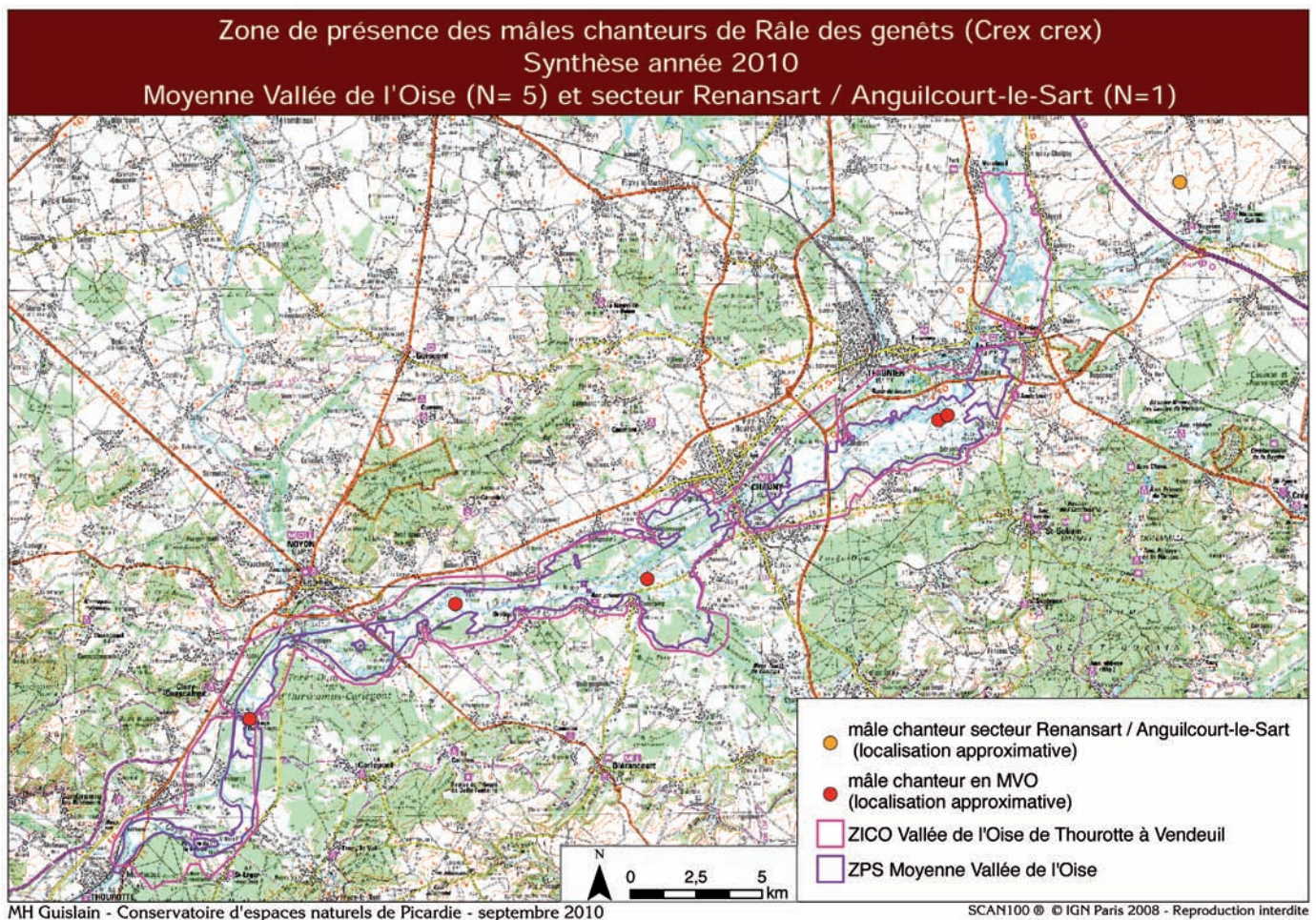
Bilan 2010 : Les prospections pour le recensement des mâles chanteurs ont été réalisées entre le 19 mai et le 11 juin 2010. Malgré une participation active d'observateurs bénévoles, du Conservatoire, de Picardie Nature, de l'ONCFS, de la LPO Aisne, la pression de prospection a été moins importante qu'en 2009.

5 à 6 mâles chanteurs ont été comptabilisés. Cette baisse d'effectifs recensés peut s'expliquer par les conditions météorologiques.

En 2010, celles-ci étaient moins favorables à l'installation du Râle qu'en 2009. Le manque de pluie en avril et une inondation trop courte ont gêné la pousse des végétaux : les prairies étaient insuffisamment hautes et denses en mai, au moment de l'arrivée des Râles.

Les secteurs ayant accueilli des Râles en 2010 sont : Condren-Beautor, Manicamp-Bichancourt, Varesnes-Babœuf et Ourscamp. 5 mâles chanteurs étaient localisés sur ou à proximité des parcelles gérées par le Conservatoire.

Voir la carte de répartition ci-dessous.



Premiers résultats du suivi 2011 du Râle des Genêts :

Les comptages du Râle des Genêts sur la vallée de l'Oise en 2011 sont au plus bas avec seulement 3 mâles chanteurs entendus sur la moyenne vallée de l'Oise et deux sur le territoire de la Haute vallée de l'Oise. De faibles effectifs ont été notés en 1991 et 1996. Encore une fois, il est fortement possible que la sécheresse du début d'année

2011 lui ait été défavorable avec une végétation plus basse et peu dense en mai au moment de son arrivée.

Ces résultats sont minimaux car les mauvaises conditions à la mi-juin n'ont pas permis de faire un deuxième suivi exhaustif lors de la deuxième vague d'arrivée du Râle la première quinzaine de juin.

Par ailleurs, les effectifs de la vallée de l'Oise reflètent la situation catastrophique pour la population nicheuse en France. En effet, selon les premières estimations seules les populations en Basses vallées angevines sont stables avec 230 mâles chanteurs. Les autres sites de nidification réguliers en France ont vu les effectifs 2011 de Râle diminuer voire même être nuls.

BILAN DU PLAN NATIONAL DE RESTAURATION DU RÂLE DES GENÊTS

Lettres d'Infos téléchargeables à l'adresse indiquée en fin d'article

Entre 2005 et 2009, la Ligue pour la Protection des Oiseaux a piloté ce plan quinquennal. 2010 était l'année du bilan. Les résultats viennent de paraître. Un point sur la situation Française.

Rédigé en 2004, le plan national d'action Rôle des Genêts prévoyait 3 grands axes :

- Enrayer le déclin du Rôle et maintenir son habitat dans un état de conservation favorable
- Permettre à la population française de retrouver en 2009 son niveau de 1998 soit 1300 mâles chanteurs
- Protéger les milieux prioritaires occupés par l'espèce et favoriser la faune et la flore associées.

Les résultats des comptages réalisés par l'ensemble des observateurs locaux et centralisés par la LPO France font état d'une diminution significative des effectifs sur le long terme. Depuis la première enquête en 1983-1984 les effectifs français ont chuté de 80% ! Les actions de conservation actuelles déployées sur la période 2005-2009 n'ont pas permis d'atteindre le 2^e objectif puisque 380 à 425 mâles chanteurs ont été comptés en France soit 30% des effectifs enregistrés en 1998.

Le risque d'extinction du Rôle des Genêts dans la prochaine décennie reste d'actualité. Il ressort du bilan que seule une faible proportion des surfaces accueillant le Rôle bénéficie de mesures adaptées. La sauvegarde du Rôle ne sera assurée en France que si les fauches tardives représentent des surfaces importantes et cohérentes dans les secteurs de reproduction.

Cela sera possible en renforçant le dispositif MAEt (Mesures Agri-Environnementales Territorialisées) et en favorisant les programmes d'acquisition et de restauration de prairies. Le bilan fait apparaître un manque de moyens localement. On observe une vraie prise de conscience et des projets locaux, souvent spontanés, tendent à déboucher sur des stratégies locales ou régionales.

La pérennisation de l'élevage sur les sites n'est pas acquise avec le constat quasi généralisé sur les vallées alluviales d'une diminution du nombre d'éleveurs, d'un agrandissement des exploitations, le recours à des entrepreneurs utilisant des faucheuses conditionneuses multiples. Les MAEt peuvent également encourager la vente de foin et attirer les chasseurs de primes au détriment des éleveurs locaux.

Le bilan du plan est assez pessimiste quant au maintien du Rôle en France. Seul le 3^e axe est bien abouti avec 90% des sites accueillant le Rôle qui sont désormais désignés en Zone de Protection Spéciale du réseau de site Natura 2000 permettant ainsi le développement des MAEt.

<http://www.rale-genet.lpo.fr>
Plan d'actions > Lettre d'Infos



DEUX STAGIAIRES POUR LA PRÉSERVATION DU RÂLE DES GENÊTS

De la mi-mai à début août, le Conservatoire accueille deux étudiants en stage Laure Suteau et Julian Gauvin.

Julian et Laure participeront aux comptages du Rôle des Genêts sur la vallée et accompagneront les agriculteurs pendant les fauches, étape clé pour la préservation du Rôle des Genêts.

Le stage devrait permettre d'étudier les possibilités de mise en place d'une mesure d'urgence : proposer aux exploitants qui ont un Rôle des Genêts sur leur parcelle de faucher très tardivement en échange d'une compensation pour la perte de fourrage. Cette mesure prise dans la Meuse a permis en quelques années de tripler la population de Rôle. Cette mesure « coup de pouce » n'est viable que si son habitat sur de grands secteurs est maintenu.



Laure et Julian lors d'une sortie à la recherche du Rôle.

Photo : CEN Picardie

DES MESURES DÉROGATOIRES POUR LA SÉCHERESSE ACCORDÉES AUX EXPLOITANTS DE LA VALLÉE DE L'OISE

Les préfets ont reconnu fin mai 2011 la situation de sécheresse comme un cas de force majeure. Il a été demandé aux opérateurs des territoires en Mesures Agro Environnementales de proposer un allègement des restrictions de récoltes afin de mobiliser toutes les ressources fourragères disponibles. Dans ce contexte, le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie, solidaire des éleveurs et soutenant le maintien d'une agriculture extensive durable respectueuse des enjeux écologiques de la vallée, a proposé de lever le maintien des bandes refuges sur les prairies à cuivré des marais engagées en CU1 et CU2 et de lever la date tardives des prairies à Rôle des Genêts engagées en RA1 et RA2 à condition de maintenir des bandes refuges de 15%. Compte tenu de contraintes moins importantes dans les cahiers des charges, la dérogation sur le territoire de la Haute vallée de l'Oise, porte uniquement sur la possibilité d'exploiter le regain dès le 14 juillet. Ces propositions dérogatoires du Conservatoire, mises en place en concertation avec les chambres d'agriculture, les Directions départementales des territoires de l'Aisne et de l'Oise et certains agriculteurs répondent au caractère exceptionnel de cette année. Le maintien des bandes refuges non fauchées est primordial pour assurer la floraison de certaines espèces mais aussi conserver des lieux de reproduction de nombreux insectes dont le Cuivré des marais. Le cas de la Picardie n'est pas exclusif puisque 7 autres conservatoires d'espaces naturels (Rhône Alpes, Poitou-charentes, Centre...) ont également permis la prise de telles mesures.

<http://www.enf-conservatoires.org>
> actualités du réseau

LA DÉMARCHÉ DE LABEL «L'ÉLEVEUR ET L'OISEAU» EN VALLÉES ANGEVINES



La marque «l'Éleveur et l'oiseau - le bœuf des vallées», est née d'une initiative unique. Dans les Basses Vallées angevines et en Vallée de la Loire, classées Natura 2000, les producteurs de viande bovine participent, par leurs pratiques agricoles (fauche sympa, fauche tardive...) à la protection de l'animal en voie de disparition, le Rôle des Genêts, et au maintien de la biodiversité. Les éleveurs ont créé en 2001 une association et une marque pour mettre en valeur leur production auprès des habitants et défendre leur savoir-faire.

L'éleveur et la protection des Vallées

La Nature rythme nos élevages
ou comment des éleveurs de viande bovine, participant à la protection de l'une des plus belles vallées d'Europe ?

Conduite des animaux aux prés selon les crues, entretien des haies, pratique de fauches tardives...
Les éleveurs des vallées angevines ont su créer un contexte d'élevage unique en son genre, qui les rendent en quelque sorte, les gardiens de la faune et la flore des vallées.

Ces grandes zones herbagères permettent l'extension des crues et accueillent la plus grande biodiversité de la région regroupant la vallée de la Loire et les Basses Vallées Angevines (vallées de la Mayenne, de la Sarthe et du Loir).

Le bœuf des vallées, la Qualité est dans sa Nature

Une alimentation basée sur l'herbe variée des vallées ainsi qu'un nombre limité d'animaux par hectare de prairie concourent à produire une viande de qualité. Parce que la confiance passe par la transparence, nous vous invitons à découvrir nos élevages. Prenez rendez-vous pour nous rencontrer, nous sommes à proximité.

Ici, les prairies naturelles sont un patrimoine précieux en terme de flore et de faune. Sans le savoir-faire des éleveurs, elles reviendraient à la friche et perdraient leurs qualités. En vivant au rythme du fleuve, de ses caprices et aussi de sa générosité, nous élevons nos bovins autrement. Valoriser nos élevages, respecter les vallées, sont deux actions étroitement liées qui font partie de notre héritage et de celui que nous laisserons à nos enfants !

Qualité est dans sa Nature

Trois objectifs pour les éleveurs : pérenniser les élevages en respectant l'environnement pour maintenir et valoriser l'équilibre naturel, partager leur passion sous forme de rencontres, représenter les éleveurs pour les décisions de développement des vallées. La principale difficulté rencontrée est l'organisation de la filière de vente car au départ les agriculteurs devaient assurer eux même la partie commerciale. En 2006, l'association a temporairement arrêté la commercialisation. Aujourd'hui mieux organisés et appuyés par la chambre d'agriculture du Maine et Loire, les agriculteurs relancent la démarche.

ÉTUDE DE L'ÉTAT DE CONSERVATION DES PRAIRIES

Les prairies de la vallée de l'Oise constituent une zone d'expansion des crues qui apportent par le limon une fertilisation naturelle. La flore présente dans les prairies de fauche inondables est adaptée à ces conditions de vie. La gestion extensive de ces prairies par fauche sans fertilisation et sans traitement phytosanitaire est la pratique la plus fréquente sur les parcelles en gestion avec le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie.

La composition floristique dépend étroitement du degré d'humidité de la parcelle, ce qui permet de classer les différents «types» de prairies ou habitats*. Une évaluation a été menée en 2009 sur l'ensemble des prairies dites hygrophiles et mésohygrophiles gérées par le Conservatoire.

L'objectif de l'étude est d'évaluer l'état de conservation des prairies et donc la qualité écologique de celles-ci sur la base d'un suivi qualitatif des espèces suivantes :

Niveau hygrométrie	Groupe végétal	Code
Très hygrophile	- Prairie de fauche hygrophile longuement inondable à Scirpe des marais et Laïche des renards	Sc
	- Prairie de fauche hygrophile longuement inondable à Scirpe des marais et Oenanthe fistuleuse	Of
Moyennement hygrophile	- Oenanthe fistuleuse variante appauvrie	Of degr
	- Prairie pâturée hydrocline surpiétinée à Vulpin genouillé et Patience crépue	PatVulp
	- Prairie de fauche méso-hygrophile à Sénéçon aquatique et Oenanthe à feuilles de Silaüs	Os-Sa
	- Os-Sa variante appauvrie	Os-Sa degr
	- Prairie de fauche méso-hygrophile de dégradation/substitution à Vulpin des prés et Elyme rampant	PfVulp
Peu hygrophile	- Prairie mésotrophe mésophile de fauche pâturée en regain à Orge faux-seigle et Ivraie vivace	PatOrge

Espèces indicatrices des prairies Os-Sa :

Oenanthe silaifolia (Os)
Senecio aquaticus (Sa)
Silaus des près (Ss)

Espèces indicatrices des prairies Of :

Oenanthe fistuleuse (Of)
Scirpe des marais (Ep)

Espèces indicatrices de la gestion extensive des prairies :

Centaurée jacée (Cj)

La valeur fourragère n'a pas été prise en compte, le résultat de l'étude doit permettre la comparaison avec les données anciennes disponibles sur les sites et déterminer si les actions de gestion mises en place permettent la conservation de ces espèces et/ou leur développement.

Pour l'évaluation, on considère que plus le nombre d'espèces indicatrices est élevé, et plus l'effectif pour chaque espèce est élevé, plus la prairie est diversifiée et en bon état de conservation.

Les résultats ont été synthétisés sous forme de cartes sur l'ensemble des sites où intervient le Conservatoire.

Exemple du site de la vallée d'or sur les communes de Varesnes Baboeuf

Les priorités de gestion des habitats sur le site en 2005 étaient les suivantes :

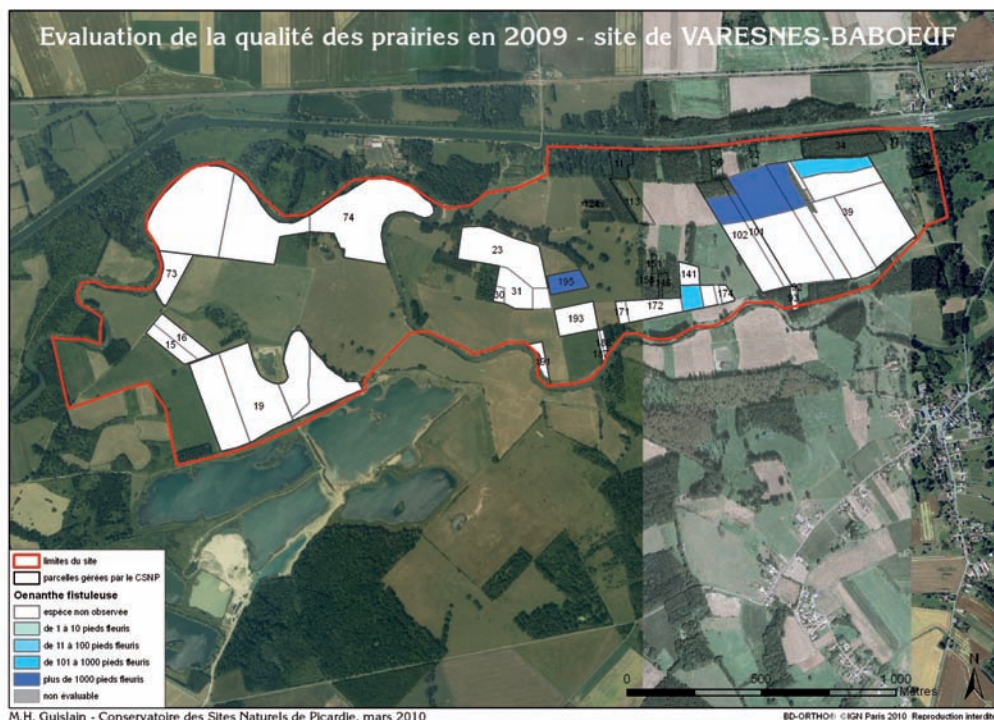
- Prairie de fauche méso-hygrophile à Sénéçon aquatique et Oenanthe à feuilles de Silaüs
- Ormaie champêtre – chénaie pédonculée et aulnaie glutineuse – frênaie à Orme lisse

Les cartes ci-dessous présentent la répartition de certaines espèces indicatrices et les résultats de l'évaluation. Plus la couleur est intense, plus l'espèce est présente sur la parcelle.



Photo : S. Maillet

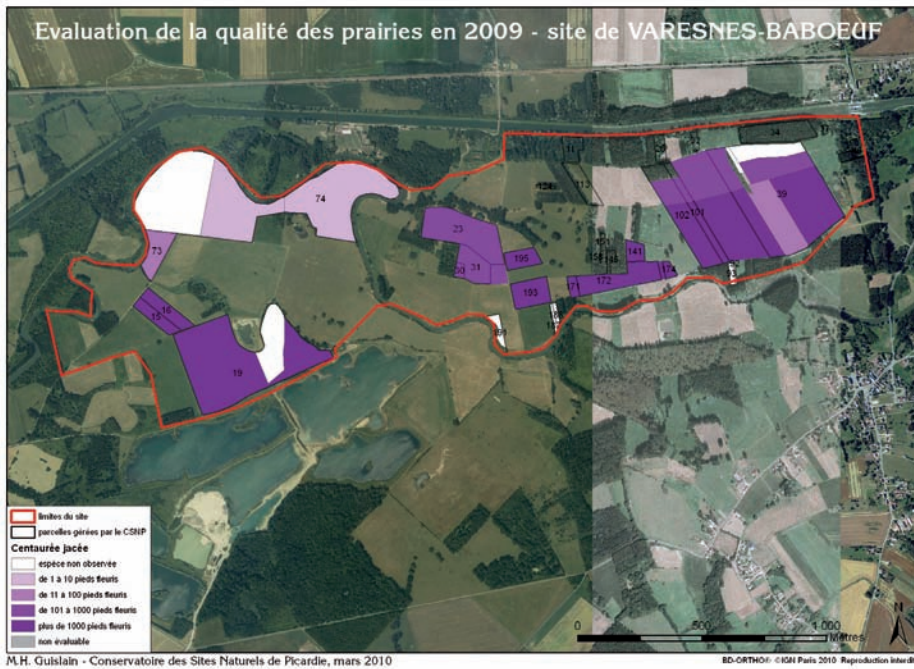
Scirpe des marais



M.H. Guislain - Conservatoire des Sites Naturels de Picardie, mars 2010

BD-ORTHO © IGN Paris 2010 Reproduction interdite

Les prairies en bleu accueillent l'Oenanthe fistuleuse, espèce caractéristique des prairies très humides longuement inondables.



Les prairies en violet abritent la Centaurée jacée, espèce indicatrice d'une gestion extensive



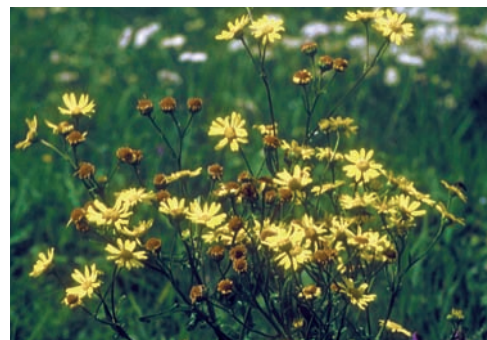
Centauree jacée

Photo : S. Maillier



Oenanthe à feuille de Silaüs

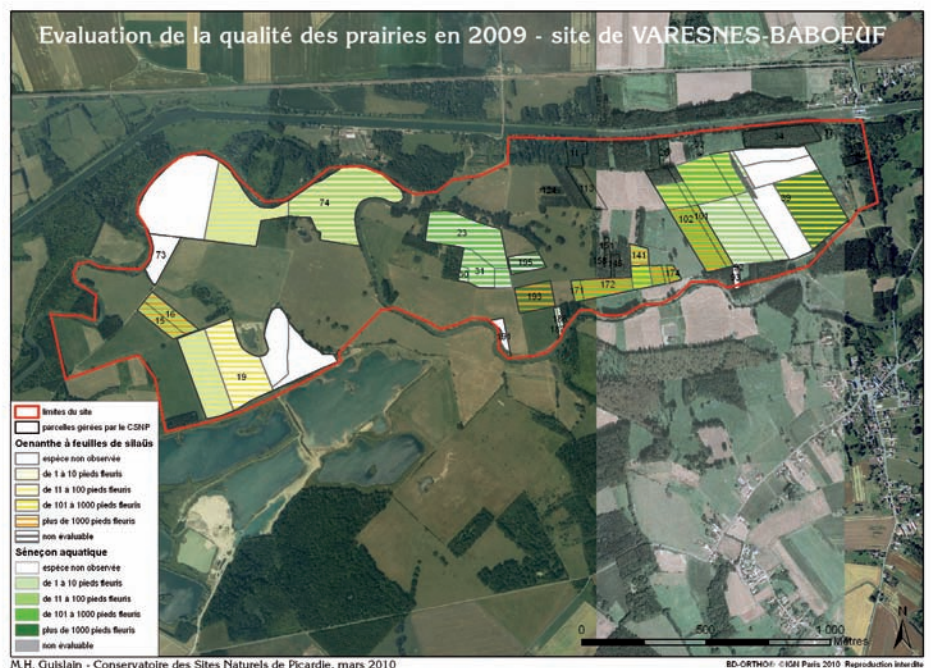
Photo : F. Boca

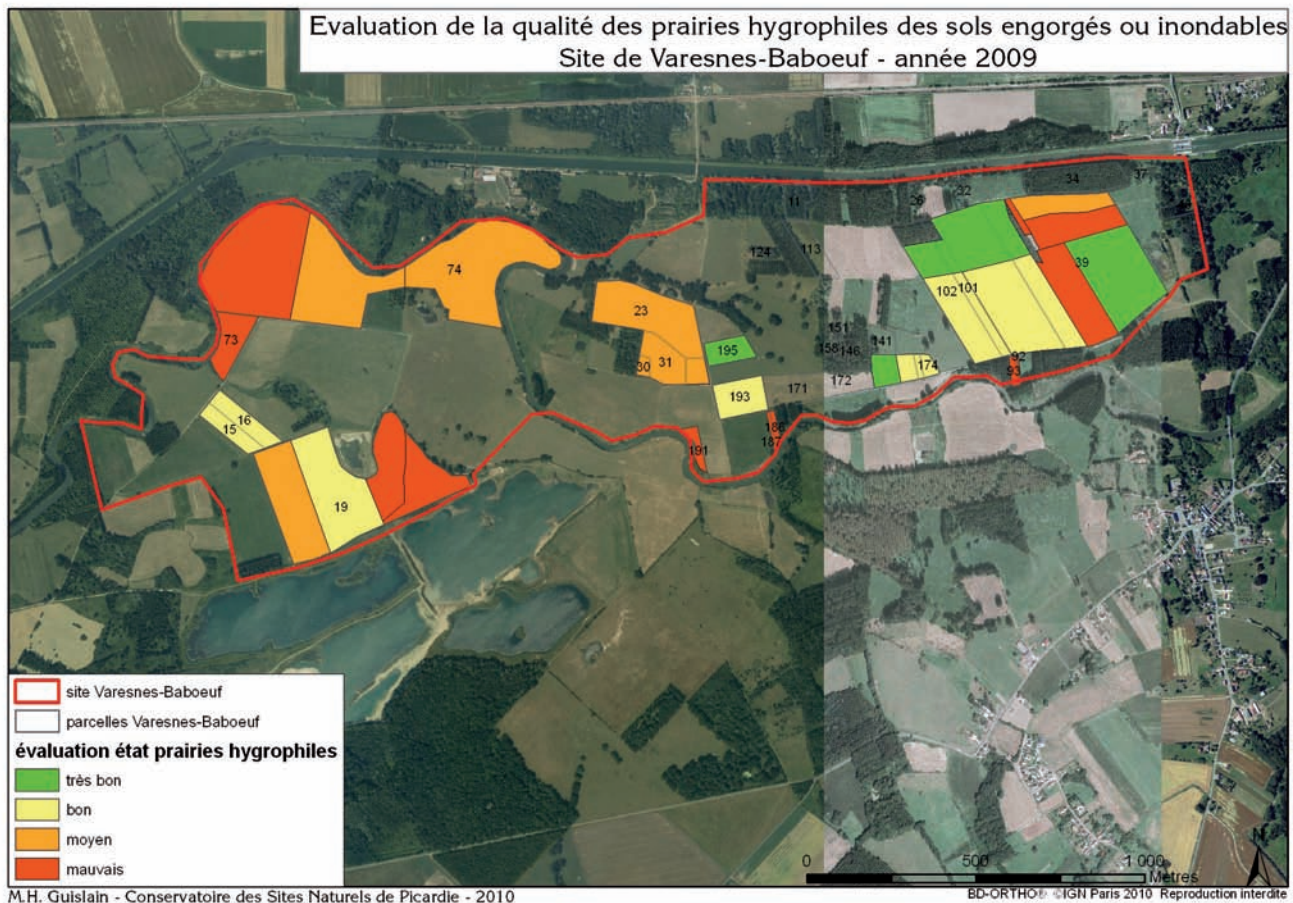


Senecion aquatique

Photo : S. Maillier

En vert et jaune, les prairies abritants soit de l'Oenanthe à feuille de Silaüs (orange à jaune) soit du Senecion aquatique (en vert) ou les deux. Lorsque les deux espèces sont présentes en quantité, la prairie peut être qualifiée de prairie méso-hygrophile à Senecion aquatique et Oenanthe à feuilles de Silaüs, «type» de prairie caractéristique de la vallée de l'Oise.





En croisant l'ensemble des résultats sur les espèces indicatrices l'évaluation des prairies a été synthétisée sous forme de carte (l'interprétation des résultats est donnée en croisant la gestion agricole et les données antérieures disponibles) :

Bilan sur le site de la vallée d'Or : les prairies les plus remarquables sont restées en bon état de conservation. Certaines parcelles, anciennes peupleraies ou anciens champs de maïs, sont classées en mauvais ou moyen état mais on note un retour d'espèces caractéristiques des prairies hygrophiles. Les efforts de reconversion commencent donc à porter leurs fruits. A noter que sur une même parcelle homogène en 2005 avec trois exploitants différents réalisant une fauche au 25 juin avec fertilisation maximale à 30/15/15, on obtient en 2009 trois classements différents. La pratique du regain par pâturage et la topographie de la parcelle influent donc sur l'expression des espèces floristiques suivies.

Conclusion générale à l'étude :

Sur les 269 ha de prairies diagnostiquées

- 42 ha sont qualifiés de TRES BON dont 14ha4 étaient sous une forme dégradée
- 79 ha sont qualifiés de BON dont 39 ha étaient sous une forme dégradée
- 47 ha sont qualifiés de MOYEN dont 43 ha étaient déjà sous forme dégradée
- 76 ha sont qualifiés de MAUVAIS dont 18 ha était qualifiés en bon état de

conservation (prairie Os sa , Of /Os sa, Of /Sc) et le reste était déjà sous forme dégradée.

- 25 ha n'ont pu être évalués car déjà fauchés au moment des suivis

La gestion mise en place sur les parcelles, majoritairement en fauche tardive et sans fertilisation, semble bien adaptée au maintien des habitats typiques de la vallée de l'Oise. Les résultats montrent que les pratiques en place permettent un développement des espèces caractéristiques.

Depuis les premiers suivis (1998- 2001), une cinquantaine d'hectares dégradés se sont améliorés.

Les résultats présentés dans cette étude montrent que l'évolution des prairies est lente. Si la plupart des parcelles se sont améliorées ou ont été conservées, certaines parcelles ont été dévaluées par rapport à l'état initial sans réelle explication. On peut noter parfois le non contrôle de certaine pratique agricole très ponctuelle dans le temps mais aussi des paramètres abiotiques qui peuvent parfois entraîner une variation dans la végétation (longueur des inondations, modification des écoulements...).

Sur les 76 ha qualifiés en mauvais état de conservation, la majorité a peu évolué. Les parcelles concernées par cet état correspondent aussi à des parcelles de culture ou de bois reconverties dont l'évolution est lente mais qui commence à être visible. Les parcelles en mauvais état dans ce protocole, qui ne se base que sur la présence de certaines espèces de la flore, n'exclue pas qu'elles puissent être également floricoles ou jouer un rôle fondamental pour la faune en particulier pour la préservation du Rôle des genêts ou du Cuivré des marais.

**Habitat : Selon le contexte le mot «habitat» peut être synonyme de «milieu» lorsqu'il s'agit d'un habitat d'espèce c'est-à-dire le milieu de vie pour l'une ou l'autre des grandes phases du cycle annuel (habitat de nidification par exemple).*

Le mot «habitat» peut aussi représenter un cortège de plantes caractéristiques, une association végétale. La composition floristique détermine le type d'habitat, chaque variation permettra de distinguer un habitat d'un autre. La science qui étudie les associations végétales s'appelle la phytosociologie. Par exemple, les prairies à Oenanthe fistuleuse et Scirpe des marais sont des habitats différents des prairies à Oenanthe à feuille de silaus et sénéçon aquatique.

LE COIN DU NATURALISTE

Le Lépidure (*Lepidurus apus*)

Identification :

Le Lépidure est un crustacé de la famille des Triopsidées. Il peut atteindre une taille maximale de 10 à 11 cm. Cette espèce est reconnaissable par son corps aplati et un bouclier dorsal oval et caréné couvrant la tête, le thorax et une partie de l'abdomen, d'une couleur brun verdâtre. Ces yeux : deux tâches noires accompagnés d'une tache claire se situent sur sa face dorsale.

Origine du nom :

Lepidurus apus provient du grec «lepis» qui signifie écaille et «oura» qui signifie queue. Ce nom lui vient de l'excroissance plate qu'il possède entre les cerques de sa queue. Son âge (vieux de plus de 220 millions d'années) et l'accumulation de caractères morphologiques primitifs lui vaut le surnom de «fossile vivant».

Régime alimentaire :

Lepidurus apus est essentiellement détritivore (s'alimente de débris organique animaux et/ou végétaux). Il peut également se nourrir de plancton, de vers et de végétaux qu'il ronge avec ses pièces buccales.

Répartition :

Lepidurus apus est rare en France et exceptionnel dans la région. En effet il n'est connu que dans 3 stations en Picardie dont une redécouverte en 2010 en Moyenne Vallée de l'Oise.

Milieux naturels fréquentés :

Lepidurus apus fréquente les mares temporaires le plus souvent avec une eau fraîche et claire mais également les lits des rivières temporaires à faible courant.

Menaces :

Les principales menaces sur cette espèce sont dues à l'intervention de l'Homme : introduction de poissons, destruction de son habitat par comblement, modification de la composition chimique de l'eau, utilisation de pesticides.



Photo : M.-H. Guisbain

Nous espérons que cette lettre vous a permis de mieux comprendre les actions entreprises sur les prairies inondables de la vallée de l'Oise.

Nous tenons également à vous remercier pour votre implication dans la conservation de ce patrimoine.

Les actions menées par le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie sur la Moyenne Vallée de l'Oise bénéficient du soutien financier et de la participation de :



Conservatoire d'espaces naturels de Picardie
1, place Ginkgo - Village Oasis
80044 AMIENS Cedex 1
Tél : 03 22 89 63 96 - Fax : 03 22 45 35 55
Courriel : contact@conservatoirepicardie.org
Site Internet : www.conservatoirepicardie.org

